

keren
PRODUCTION

Un film de
Françoise Schöller

"Un documentaire sensible, à l'approche singulière, qui donne à comprendre les mécanismes psychologiques de la réparation"
Télérama

"Donner la parole aux victimes et aux auteurs d'infraction, c'est le cœur de la justice restaurative"
France Info



EN MÉDIATION

Au cœur de la justice restaurative

Keren Production : Samuel Moutel, Max Leneveu, Valentin Buhour et Benjamin Bréavoine

Image : Karine Morales et Julien Fontaine - **Musique originale** : Maximilien Mathevon

Son : Martin Sadoux, Antoine Rodet et Étienne Leplumey - **Montage** : Martin Mauvais

Montage son et Mixage : Antoine Dolibeau - **Étalonnage** : Sophie Bock

Écrit par Françoise Schöller



Par Isabelle Poitte
18 février 2026

“En médiation, au cœur de la justice restaurative”, sur France.tv : un documentaire délicat sur une méthode pleine de promesses

Après que le jugement a été rendu, des criminels et leurs victimes se font face en présence d'un médiateur. Des situations réelles rejouées avec tact par des comédiens, et l'occasion d'une réflexion profonde sur la justice, et les possibles réparations.



Séverine Adeline, conseillère pénitentiaire d'insertion et de probation. Keren Production

Inscrite dans le code de procédure pénale depuis 2014, la justice restaurative reste un dispositif peu développé en France. Loin de se substituer au procès, elle intervient après la condamnation. « Elle est une réaction au crime qui ne veut ni punir, ni réhabiliter mais qui veut réparer les torts causés aux personnes impliquées », explique en préambule Serge Charbonneau, pionnier d'une pratique mise en œuvre au Canada depuis plus de trente ans. Il encadre ici une session de formation destinée à des médiateurs issus des mondes judiciaire et associatif, dans laquelle s'est immergée avec tact la réalisatrice Françoise Schöller. Les situations sont réelles, déjà jugées, mais rejouées par des comédiens d'un naturel saisissant.

Ce parti pris, loin d'affaiblir le propos, lui confère une intensité troublante. Les futurs médiateurs apprennent à préparer les rencontres, à évaluer les motivations, à créer un espace d'écoute sécurisé où les émotions pourront surgir sans jugement. Le film met en lumière les questions essentielles qui les traversent : la victime est-elle prête à affronter celui ou celle qui a fait basculer son existence ? L'auteur peut-il faire face à la douleur qu'il a causée ? Comment accueillir la culpabilité, la colère ou le chagrin sans se laisser submerger ? Une mère s'apprête à rencontrer l'homme qui, au volant de son véhicule, a causé la mort de son fils. Une femme rouée de coups sur une aire d'autoroute souhaite dialoguer avec son agresseur : ces face-à-face révèlent ce que le procès ne suffit pas à apaiser. La caméra épouse le temps long des dialogues et les silences, et saisit aussi les hésitations des médiateurs, guidés par les indications de Serge Charbonneau. Un documentaire sensible, à l'approche singulière, qui donne à comprendre les mécanismes psychologiques de la réparation.





Podcast : Zoom Zoom Zen
11 février 2026

La justice restaurative : l'apaisement par le dialogue

Diffusé sur France Télévisions à partir du 12 février, « En Médiation – Au cœur de la justice restaurative » éclaire une pratique encore marginale en France, fondée sur le dialogue entre victimes et auteurs d'infractions : la justice restaurative.

Réalisé par Françoise Schöller, *En Médiation – Au cœur de la justice restaurative* est un documentaire immersif qui place le spectateur au cœur d'une formation à la médiation relationnelle, l'une des pratiques de la justice restaurative développée par Serge Charbonneau, pionnier de cette discipline au Canada. Le film suit des médiateurs en formation, issus du monde judiciaire et du milieu associatif. Ces derniers sont chargés d'encadrer des rencontres entre victimes et auteurs d'infractions sous la supervision d'un professionnel de la pratique. Née en Amérique du Nord dans les années 1970, la justice restaurative est particulièrement structurée au Canada. En France, cette approche est inscrite dans le Code de procédure pénale depuis 2014 mais reste peu déployée, avec seulement quelques centaines de mesures mises en œuvre chaque année. Zoom sur une autre manière de penser la réponse au crime avec Serge Charbonneau.

Tous les cas de figure

Du harcèlement scolaire aux crimes les plus graves, la justice restaurative peut s'appliquer « à tous les cas de figure », explique Serge Charbonneau, formateur et médiateur de la pratique. « J'accompagne toutes sortes de situations. Ce qui détermine mon action, ce n'est pas les types de crimes, ce sont les personnes qui sont engagées dans la démarche. », précise-t-il. À condition toutefois que les participants soient prêts, ajoute-t-il : « Ce n'est pas accessible pour tout le monde. »

Selon le médiateur, cette approche ne cherche pas à remplacer la justice pénale traditionnelle, mais à en compléter les limites. Comme il l'explique : il ne s'agit pas d'abolir la peine, mais de reconnaître que le système judiciaire « ne suffit pas » pour répondre à toutes les situations. L'objectif est de permettre un dialogue et une réparation entre victimes et auteurs, lorsque ces derniers souhaitent réellement s'engager dans cette démarche.

Un volontariat exigeant

Dans les faits, la justice restaurative repose sur un volontariat exigeant. Fait surprenant : « Quand on les contacte, très peu d'auteurs [...] vont dire non. Il y a plus de victimes qui vont dire non. », observe Serge Charbonneau. En revanche, dans les crimes graves, « 75 % des victimes ne sont pas très enclines à l'idée ». Raviver un traumatisme peut sembler insurmontable.

Lorsqu'elle fonctionne, la rencontre peut cependant produire des effets puissants. « Quand les conversations sont pleines de sens, engagées... il y a quelque chose qui amène à plus de sérénité, autant pour l'auteur que pour la victime. » Le médiateur évoque ces instants rares sans les idéaliser : « Oui, il y a des moments de grâce... mais je ne veux pas voir des arcs-en-ciel. » Il refuse toute promesse magique. Ce qui compte, c'est le courage des participants : « Ces gens-là sont beaucoup plus courageux que vous et moi. »

Certaines victimes disent à leur agresseur : « Tu m'as libérée. » Charbonneau parle d'«effets thérapeutiques », tout en précisant : « Ce n'est pas de la thérapie. » La nuance est essentielle. La justice restaurative ne soigne pas au sens clinique, mais elle peut ouvrir un espace de reconnaissance que le procès pénal, centré sur la culpabilité et la peine, laisse parfois en suspens.

France–Canada : un paradoxe en construction

Plus développée au Canada, la justice restaurative reste en France encore peu systématisée. « L'idée, ce serait que vous vous présentiez dans un palais de justice et que toutes les options s'offrent », imagine Serge Charbonneau. « Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Ni au Canada. » En France, il faut souvent passer par des associations spécialisées.

Pour autant, le médiateur se montre optimiste : « Vous êtes loin de la nullité, très très loin. Il y a beaucoup d'énergie ici. » Il souligne le rôle du cinéma et des médias — du film Je verrai toujours vos visages de Jeanne Herry aux documentaires actuels — dans la diffusion de la culture restaurative. « La population connaît mieux la justice restaurative qu'au Québec », note-t-il, paradoxalement.

franceinfo:

Par Sophie Gueffier

6 février 2026

Donner la parole aux victimes et aux auteurs d'infraction, c'est le cœur de la justice restaurative

Quand le verdict tombe, quand la peine est purgée, quel espace reste-t-il à la victime et au coupable pour dépasser le traumatisme ? Il reste la parole. Face à un thérapeute, pourquoi pas ? Mais que peut encore faire la justice pour aller plus loin ? Elle propose désormais des ateliers de paroles dans le cadre de la justice restaurative.

Ils ont été victimes d'une agression, d'un accident causé par un chauffard, ils ou elles ont subi un traumatisme. Et la justice a effectué son travail. Les coupables sont condamnés et les peines exécutées. Mais après cela ? Le traumatisme perdure, les questions resurgissent. Victimes et condamnés peuvent bien sûr chercher à atténuer leurs questionnements, leurs émotions auprès d'un thérapeute. Mais le système juridique propose depuis un peu plus d'une décennie des ateliers de paroles entre justiciables, dans le cadre d'un programme de justice restaurative.

Pour que ces ateliers de paroles existent, il faut former des médiateurs, des écoutants. Ces stagiaires sont mis en situation d'écoute face à des comédiens, qui interprètent les rôles de vraies victimes ou de vraies personnes condamnées. Lors de jeux de rôles troublants, ils apprennent à écouter sans juger et permettent aux personnes accidentées, blessées ou agressées, à celles qui se sentent coupables, d'aller à la rencontre les uns des autres pour dépasser leurs traumas.

Voici trois raisons de regarder le documentaire de Françoise Schöller sur [france.tv](#) "En médiation au cœur de la justice restaurative".

1. Pour écouter les propos de victimes relayés par des comédiens

Car tout est "pour de faux" dans ce documentaire. Les ateliers de justice restaurative, ceux qui mettent réellement face à face victimes et médiateurs ou agresseurs et médiateurs, ces ateliers se passent dans la discrétion la plus totale. Alors la réalisatrice a choisi de suivre des séances de formation des écoutants sous forme de jeux de rôle.

Serge Charbonneau, qui pratique déjà la justice restaurative, est le formateur de ce petit groupe de personnes qui cherchent à s'engager dans ce processus de justice restaurative. Dans le cadre de la formation, des comédiens ont été engagés. Ils s'approprient, qui, le rôle d'une victime d'une agression violente, qui, le rôle d'un chauffard qui a tué un jeune homme dans un accident de voiture, ou ceux des victimes. Ils ont connaissance du dossier et se mettent dans la peau de ces personnes. Face aux stagiaires, ils sont Morgane*, laissée pour morte sous les coups de son agresseur, Kevin* son agresseur, ou, appelons-le Bruno*, le conducteur de la voiture qui a tué un tout jeune homme.

2. Pour oublier que ce sont des comédiens

Marie-Hélène est comédienne. Elle prend la parole à la place de la victime qu'elle représente. Mais très vite, Marie-Hélène se mue en Morgane*. En face d'elle, Séverine, la stagiaire l'interroge. Passées les salutations et autres civilités d'usage, Séverine lui demande ce qu'elle sait du programme de justice restaurative. "On m'a dit que là, on pouvait un peu déposer les bagages si je puis dire ?". Au fil des questions de plus en plus profondes, Morgane se raconte; elle évoque son agression, ses angoisses, sa vie d'aujourd'hui et les questions qui restent en suspens. : "Comment on fait cela, Pourquoi on fait cela ? J'ai tellement de questions...Comment on fait ça ? Vous voyez, j'étais par terre, hein ! J'ai cru mourir. Je ne comprends pas".

La stagiaire médiatrice profite de ce questionnement : "Qu'aimeriez-vous en faire, de ces questions ? " Morgane enchaîne : "Peut-être lui demander ? Parce qu'il y a eu le procès, mais il manque des choses pour que ça s'apaise."

La séance d'échange se termine. Séverine relâche la tension et constate : "moi, je n'arrive pas à en sortir. Je ne suis pas avec une comédienne." De la frontière entre le jeu de rôle et la réalité.

3. Pour écouter Serge Charbonneau

Accompagner, écouter, rassurer, prendre le temps, celui que la justice n'a pas pu donner. Amener les victimes et les auteurs d'infractions à parler, à dialoguer pour sortir tout ce qui reste bloqué, malgré le procès. Les mener vers une acceptation et peut-être la résilience, c'est l'objectif de ces ateliers de médiation restaurative.

Séverine Adeline, conseillère pénitentiaire d'insertion et de protection et elle-même en formation fait part de son analyse : "alors moi ce que j'entends de la part des auteurs comme de la part des victimes, c'est que le procès n'a pas suffi. Oui, peut être qu'une sanction a été prononcée, oui, peut être que la victime a obtenu des dommages et intérêts, mais les personnes n'ont pas pu échanger entre elles, les mots n'ont pas pu être posés, les questions n'ont pas pu être posées, alors peut-être que ce n'était pas le moment, peut être que ce n'était pas le lieu, et venir en justice restaurative, c'est avoir cette possibilité de dialoguer avec l'autre partie."

C'est ce que pratique déjà Serge Charbonneau au Canada. Là-bas des ateliers d'écoute et des formations de médiateurs existent déjà depuis 35 ans. Et c'est fort de son expertise que des ateliers de formations identiques se font en France.

"Les rencontres face à face, ce n'est que dans 50% des dossiers que j'accompagne. Il y a environ 25% des dossiers que j'accompagne qui sont des lettres. Puis, il y a aussi plusieurs dossiers que j'accompagne où tout s'arrête au moment des rencontres préparatoires. Il y a des gens qui réalisent après trois rencontres préparatoires que seulement le fait d'avoir réfléchi à leurs objectifs suffisait." Il poursuit : "tout le monde n'est pas dans un nirvana après des discussions, mais il n'y a personne qui dit qu'il n'y a pas trouvé quelque chose d'important dans ces démarches-là".

* Les prénoms ont été choisis par les comédiens pour représenter la victime.

"En médiation au cœur de la justice restaurative", un documentaire de Françoise Schöller.





LE CLUB DE MEDIAPART

Par Cédric Lépine

8 février 2026

"En médiation. Au cœur de la justice restaurative" réalisé par Françoise Schöller

Serge Charbonneau, un formateur en justice restaurative venu du Québec en France, partage son expérience auprès de professionnels afin de mettre en scène et se confronter à toutes les difficultés pour rendre possible une justice fondée sur l'empathie n'oubliant ni les responsables de crimes ni leurs victimes directes ou indirectes.

Diffusion télévisée sur france.tv sur Ici Grand Est et Ici Occitanie à partir du 12 février 2026 : En médiation. Au cœur de la justice restaurative réalisé par Françoise Schöller

Encore méconnue en France malgré une décision de 2014 permettant de l'appliquer institutionnellement, la justice restaurative est un ambitieux projet qui permet de réintégrer socialement victimes et responsables d'un crime bien après le jugement rendu. La rencontre entre les deux partis sur le socle du respect, de la bienveillance et d'une empathie retrouvée est à la base de ce processus. Sorti en 2023, *Je verrai toujours vos visages* réalisé par Jeanne Herry avec un casting d'acteurs et d'actrices connus a permis de médiatiser ce dispositif qui souffre toujours de maigres moyens aussi bien politiques qu'économiques, en raison de la prédominance encore à l'heure actuelle de la vision d'une justice nécessairement punitive dans les discours des politiques et éditorialistes malveillants.

Pourtant en Espagne, pour retrouver un processus de paix après de longues décennies de luttes armées terroristes au pays Basque, la justice restaurative joue un grand rôle comme en témoigne le pertinent film d'Icíar Bollaín *L'Affaire Nevenka* (*Soy Nevenka*) sorti en 2024. La thématique est ainsi essentielle et permet de sortir des limites d'une justice punitive stérile et dès lors enfanter réellement une société acceptant ses vulnérabilités et l'opportunité de la rédemption.

Pour la télévision, Françoise Schöller choisit un dispositif minimaliste autour de la reconstitution de deux cas fictifs de rencontres entre des professionnels de la justice restaurative en pleine formation, sous les conseils discrets du formateur québécois Serge Charbonneau, devant un comédien et une comédienne, interprétant respectivement le responsable d'un crime sexuel et une victime collatérale d'un accident mortel de la route.

L'objectif de ce documentaire télévisé est ainsi de laisser l'opportunité de comprendre au plus large public l'importance de la justice restaurative et ses effets bénéfiques pour toutes et tous.



Par Garance Haméon
2 février 2026

« En médiation, au cœur de la justice restaurative » : un documentaire projeté en avant-première dans ce cinéma, à Caen

Un documentaire sur la justice restaurative sera diffusé, mercredi 4 février 2026, en avant-première au cinéma Lux à Caen (Calvados). Après le visionnage, une rencontre aura lieu avec Françoise Schöller la réalisatrice, Serge Charbonneau formateur canadien et trois médiateurs qui ont été filmés.

“Comment s’exprime la douleur ? Comment prend-on conscience de sa culpabilité ? Comment libérer une parole longtemps en soi, incarcérée ?” Le documentaire « En médiation, au cœur de la justice restaurative » répond à ces questions et met un coup de projecteur sur le dispositif de justice restaurative, déployé en 2022 en France. Ce dispositif prend la forme de rencontres auteurs-victimes, encadrées par des professionnels de l’administration pénitentiaire, à l’intérieur et en dehors des murs de la prison.

Une rencontre après le film

Ce film sera projeté en avant-première au cinéma Lux ce mercredi 4 février 2026, à Caen (Calvados). Il sera suivi d’une rencontre avec Françoise Schöller la réalisatrice, Serge Charbonneau, formateur canadien et trois médiateurs qui ont été filmés. Nous suivons de manière exceptionnelle la formation des médiateurs, dans un dispositif innovant qui fait appel à des comédiens pour incarner la victime et l’auteur d’un crime, explique l’équipe du documentaire. Le film dévoile l’intensité de ces échanges.

Mercredi 4 février, projection à 19 h 30, au cinéma Lux, 6, avenue Sainte-Thérèse, Caen.

Par Hélène David

12 février 2026

Justice restaurative : un espace de dialogue singulier

« J'ai été impressionnée par l'humilité de cette démarche, qui demande d'oublier tout savoir, tout parti pris, pour être pure écoute. » Françoise Schöller, autrice d'un documentaire sur la justice restaurative

En posant ses caméras dans un stage de formation de médiateurs, la réalisatrice Françoise Schöller livre une plongée sensible dans les coulisses de la justice restaurative, exposant les conditions de sa mise en œuvre et les vertus d'une pratique qui réhabilite le dialogue. Le documentaire En médiation, au cœur de la justice restaurative est diffusé ce jeudi.

« Il y a eu le procès et tout. Mais il manque des choses pour que ça apaise. » Morgane a été victime de violences. Des années après le procès et la condamnation de son agresseur, encore traumatisée, elle livre ses attentes alors qu'elle s'engage dans une démarche de médiation restaurative. Cette mesure consiste en un face-à-face, longuement préparé en amont, entre une victime et l'auteur de l'infraction. Pionnier de la justice restaurative au Canada, Serge Charbonnier évoque une « réaction au crime qui ne veut pas punir, qui ne veut pas réhabiliter mais réparer les torts qui ont été causés aux gens impliqués ».

Dans le documentaire de Françoise Schöller, on le voit former à cette pratique encore balbutiante en France un groupe de professionnels de la justice ou bénévoles associatifs. Ils sont mis en situation, d'après des cas existants, avec des comédiens qui endossent les rôles des parties.

Une part fictionnelle

Bouleversante, Morgane, qui a « peur d'avoir peur », est actrice. Son agresseur est acteur. Le dispositif permet ici une interruption, là la reformulation d'une intervention du médiateur – dont on découvre l'un des rôles, crucial : définir si et quand les personnes sont prêtes à se rencontrer.



Lors de leur formation documentée par Françoise Schöller, les professionnels interagissent avec des comédiens endossant le rôle de victime ou d'auteur. Photo Keren Production

« Pour moi, c'était impossible d'imposer l'intrusion d'une caméra à un moment où le risque de reviviscence traumatique et d'exposition au jugement public est énorme », motive Françoise Schöller, qui a filmé un stage qui s'est tenu à Avignon en juin 2025. Elle en a tiré un documentaire sensible, qui révèle les enjeux humains de cette autre forme de justice, fondée sur l'écoute et le dialogue, visant la restauration d'un lien social endommagé. « Curieusement, je trouve que cette part fictionnelle renforce presque la véracité et la puissance des propos », livre l'ancienne journaliste qui a longtemps couvert les questions européennes à Strasbourg, a été présidente du Club de la presse Strasbourg Europe et se consacre désormais au format documentaire.

Après Karim, à notre insu, qui racontait les premières aventures cinématographiques d'un jeune adulte atteint d'autisme, Françoise Schöller a voulu se pencher sur la justice restaurative après la lecture d'un article. « Je crois que j'ai toujours été habitée par la question de savoir comment les opprimés deviennent oppresseurs », livre-t-elle. C'est la rencontre avec Serge Charbonnier qui sera décisive.

« Plaidoyer assumé »

« J'ai été impressionnée par l'humilité de cette démarche, qui demande d'oublier tout savoir, tout parti pris, pour être pure écoute. » Une réalité remarquablement transcrite dans ce film, où les médiateurs se mettent au service des personnes amenées à dialoguer, pesant chaque mot, pour mieux comprendre leurs espoirs, leurs limites et les accompagner.

Françoise Schöller livre un « plaidoyer assumé » pour la justice restaurative, en espérant que la société civile puisse s'emparer de ce concept « moteur de paix sociale ».

En médiation, au cœur de la justice restaurative, diffusion sur Ici Grand Est ce jeudi 12 février en deuxième partie de soirée – suivi d'un débat –, puis le jeudi 5 mars en deuxième partie de soirée, ainsi qu'en replay sur la plateforme france.tv

Télé Star

Par Sylvia De Abreu

En médiation - Au cœur de la justice restaurative *Dispo sur france.tv*



Si le film de Jeanne Herry, *Je verrai toujours vos visages*, a popularisé le principe de la justice restaurative, la France peine à développer cette pratique pourtant devenue un droit depuis 2014. Zoom sur la formation à cette médiation qui aide les victimes à se reconstruire et les auteurs de violences à se responsabiliser.

LA DÉPÊCHE

13/02/2026

Par Aouregan Texier

"J'ai dû faire face à un homme qui avait tué un jeune de 19 ans sur la route" : pourquoi ce père de famille veut mettre en relation coupables et victimes

Après avoir perdu sa fille dans un accident de voiture, Pierre Lagache se forme pour aider victimes et auteurs à se reconstruire. Déjà très investi dans la lutte contre les violences routières, il souhaiterait que le département du Lot devienne exemplaire.

"Quand on est passé par la case victime, on veut pouvoir donner du sens à ce qu'on a vécu et être utile", pose Pierre Lagache, président de la Ligue contre les violences routières dans le Lot et vice-président de la Ligue nationale. Un combat dans lequel ce père de famille s'est lancé en 2012 lorsqu'il a perdu sa fille dans un accident de voiture. Aujourd'hui, le Lotois s'implique dans la justice restaurative.



Après le drame familial, Pierre Lagache a décidé de s'engager dans la justice restaurative. Photo autorisée pour la Dépêche du Midi

"Après un accident, s'il y a un décès ou des victimes graves, les familles et victimes éventuelles se retrouvent dans une solitude incroyable", estime-t-il. À la Ligue, les bénévoles accompagnent les personnes touchées par un drame. C'est l'une des raisons qui a poussé Pierre Lagache à se former à la justice restaurative. "Pour certaines victimes, la mise en relation avec l'infracteur peut faire partie du processus de réparation. Ou inversement. En fait, le but est que les deux parties aillent mieux", confie le Lotois. Ce dispositif, inscrit dans la loi depuis 2014, permet soit des rencontres "entre pairs" (victimes et auteurs de crimes similaires mais non liés) soit une médiation directe entre les protagonistes d'une même affaire, même si la rencontre n'aboutit pas toujours. "Je prends un exemple. Une jeune femme violée par son père a envie de reprendre une relation pour comprendre et savoir où il en est. Le médiateur se tourne vers le père, qui se victimise. Quand la fille l'apprend, elle se rend compte qu'elle n'a plus rien à attendre de lui et rien que ça, ça peut soulager", détaille Pierre Lagache.

"Lors de la rencontre, il s'est passé quelque chose de magique"

Pour devenir médiateur en justice restaurative, le Lotois a dû se former. Pendant six mois, il a d'abord eu des cours théoriques sur la démarche. Puis, une journée et demie de mise en situation avec des comédiens en visio. Et enfin, à Avignon, cinq jours de cas pratiques, à nouveau avec des comédiens. "J'ai dû faire face à un homme qui avait tué un jeune de 19 ans sur la route. C'est lui qui était demandeur. Et en face, j'avais la mère de famille, qui, comme moi j'ai pu le faire, s'est investie dans la sécurité routière", affirme Pierre Lagache. Il poursuit : "La mère ressentait encore beaucoup de colère, vis-à-vis de la société en général. J'ai connu ça, je me suis bien projeté. J'ai compris ce qui se passait dans sa tête. Il faut tout de même garder une position neutre, et juste être là pour les guider. Lors de la rencontre, il s'est passé quelque chose de magique".



Lors de la formation, comédiens et médiateurs font face à de réelles situations. Photo autorisée pour la Dépêche du Midi

À travers son sourire, on peut sentir que cela l'a beaucoup ému, même si ce n'était que de la comédie. "Il n'y a pas une feuille de cigarette entre la réalité et le jeu des comédiens". Une scène émouvante qui a été filmée par les caméras de Françoise Schöller pour son documentaire "En médiation : au cœur de la justice restaurative", qui a suivi la session de formations des médiateurs à laquelle Pierre a participé, avec une autre Lotoise, Agnès Cabannes.

Aujourd'hui, Pierre Lagache veut faire du Lot un département pilote concernant la justice restaurative. "Nous avons rencontré les autorités judiciaires, notamment la directrice du SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation), la juge d'application des peines et la procureure, en octobre. Elles étaient très intéressées", glisse le président de la Ligue contre les violences routières dans le Lot. Ce dernier a donc décidé de lancer une nouvelle structure pour implanter la justice restaurative dans le Lot. Il souhaite que cette dernière voie le jour le plus vite possible. Pierre Lagache conclut : "Je ne veux pas enfermer la justice restaurative sur le seul sujet de la violence routière. C'est pour cela qu'on crée une nouvelle structure. Toute victime ou tout infracteur peuvent être intéressés par cette démarche".

actuLot

Par Marie-Cécile Itier

Publié le 11 févr. 2026

La Ligue contre la violence routière du Lot s'engage dans une démarche de justice restaurative.

La formation de ses médiateurs fait l'objet d'un film à voir ce jeudi sur France 3.



Le Lotois Pierre Lagache dans le film « En médiation Au cœur de la justice restaurative ». ©Capture écran du film

La Ligue contre la violence routière du Lot s'engage depuis des années pour l'accompagnement des personnes victimes de la route et de leurs proches. « Après un accident, quand il y a un décès ou un blessé grave, les victimes et leurs familles se retrouvent dans une solitude incroyable » explique Pierre Lagache, le président de la **Ligue contre la violence routière du Lot** qui vient de faire une formation pour devenir **médiateur en justice restaurative**, qui fait l'objet d'un **film à découvrir ce jeudi 12 février 2026 sur France 3 Occitanie**.

La justice restaurative dans le Lot

La Ligue les accompagne avec sa cellule de **soutien médical, psychologique mais aussi judiciaire**. La Ligue veut aussi désormais s'engager dans une autre voie, celle de la justice restaurative. La Ligue contre la violence routière du Lot en est pilote avec la formation de deux de ses membres comme médiateurs en justice restaurative : Pierre Lagache, son président, et Agnès Cabannes, qui par ailleurs est coach et pratique déjà la médiation en entreprise ou dans des organisations.

« La justice restaurative part du principe que pour certaines victimes, la mise en relation entre l’auteur de l’infraction et la victime peut faire en sorte que les deux parties aillent mieux. On considère les deux parties avec la même attention, la même importance » explique Pierre Lagache. « On s’éloigne du schéma jugement-sanction, et on peut faire de la justice restaurative en dehors du cadre judiciaire, même quand une plainte n’a pas été déposée » poursuit-il.

Cette rencontre se déroule toujours en présence d’un médiateur et est toujours sécurisée au maximum pour les deux parties. La rencontre n’est pas forcément physique, elle peut aussi se faire par l’intermédiaire d’un courrier, d’une visio... De plus il est aussi possible qu’une victime rencontre l’auteur d’un autre fait différent de celui qui le concerne. « L’idée n’est pas que la victime pardonne ou que l’auteur s’excuse, la finalité, c’est d’apporter quelque chose pour avancer » poursuit Pierre Lagache.

Un film sur Ici Occitanie

Pour Pierre Lagache, la formation de médiateur en justice restaurative a duré 6 mois, avec une approche théorique à distance en visio, suivi d’un stage de mise en situation durant 5 jours à Avignon, en présence de comédiens qui incarnent les victimes et les auteurs. C’est ce stage qui a fait l’objet d’un reportage de 52 minutes, à découvrir ce jeudi 12 février 2026 sur Ici Occitanie (France 3 Occitanie) à 22 h 50, suivi d’un débat dans le cadre de l’émission « La France en Vrai ». Le film suit la formation de Pierre Lagache et d’une autre stagiaire, Séverine, qui travaille dans un SPIP (service pénitentiaire d’insertion et de probation) à Caen.

« C’est un film fort, puissant. Les comédiens sont tellement dans la réalité, ils vivent la situation. Nous sommes tous sortis de la formation ébranlés » ajoute Pierre Lagache.

Pour lui, cette démarche de justice restaurative avec la Ligue contre la violence routière n’est qu’une première étape pour aller encore plus loin et l’étendre à d’autres types d’infractions. Une nouvelle association devrait voir le jour pour proposer des actions de justice restaurative dans le Lot, et des contacts sont d’ores et déjà en train de se nouer avec les services judiciaires (SPIP, juge d’application des peines, procureure) pour la mettre en place dans le courant de l’année 2026.

Après sa diffusion, le film sera disponible en replay sur <https://www.france.tv/>





**Lot : « EN MEDIATION – Au coeur de la justice restaurative »
diffusé sur France 3 Occitanie ce jeudi 12 février 2026**

11 février 2026

Par Thibaut Souperbie



Diffusé à 22 h50, le documentaire sera suivi d'un débat.

« Pour la réparation des victimes, il y a la voie de la justice, la voie médicale et une 3ème voie : la justice restaurative qui permet aux victimes comme aux infracteurs d'accéder à une médiation. C'est une démarche moderne. La rencontre, si elle a lieu, est sécurisée. La finalité, c'est que l'auteur apporte quelque chose à la victime et inversement. La médiation a un impact intéressant sur la récidive » explique Pierre Lagache, président de l'association La Ligue contre la violence routière du Lot, qui a participé aux côtés d'Agnès Cabannes, lotoise, coach et médiatrice en entreprises et organisations, à une formation en justice restaurative qui a fait l'objet de la réalisation d'un film documentaire réalisé par Françoise Schöller : « EN MEDIATION – Au coeur de la justice restaurative ». Le documentaire sera diffusé sur France 3 Occitanie le jeudi 12 février, à 22 h 50. La diffusion sera suivie d'un débat présenté par Patrick Noviello, journaliste. Ce temps d'échange est l'occasion de poursuivre la réflexion impulsée par le film documentaire. A voir absolument.

« EN MEDIATION – Au coeur de la justice restaurative » : Ici, c'est le dialogue qui fait loi. Loin des tribunaux et des prétoires, la justice restaurative permet aux victimes comme aux infracteurs d'accéder à une médiation pour un dialogue de compréhension, parfois de réparation des torts subis ou infligés. Un espace de parole unique où victimes et auteurs vont pouvoir poser les questions du pourquoi et du comment. Malgré l'engouement suscité par le film de Jeanne Herry Je verrai toujours vos visages, la justice restaurative inscrite dans la loi en 2014, reste encore largement ignorée du grand public. Comment s'exprime la douleur ? Comment prend-on conscience de sa culpabilité ? Comment libérer une parole longtemps en soi, incarcérée ? Comment faire place à la complexité humaine, à ses ambivalences, dans l'engrenage des procédures des anathèmes ou des préjugés ? Ce documentaire offre une immersion inédite au cœur d'une justice fondée sur la parole et sur l'écoute. Nous suivons de manière exceptionnelle deux processus de formation des médiateurs, dans un dispositif particulièrement innovant, conçu par des experts canadiens, qui fait appel à des comédiens pour incarner la victime et l'accusé. Une dramaturgie de fiction mais des émotions bien réelles pour révéler les subtilités de la médiation, saisir ses enjeux intimes et sociétaux, souligner son rôle crucial dans la complexité et parfois la brutalité du système judiciaire actuel. Un film plaidoyer pour une justice qui, sans se substituer à la loi, minimiser les fautes, ni se détourner des sanctions, aide la victime à se reconstruire et responsabilise l'auteur.

La Ligue contre la violence routière du Lot est mobilisée depuis plus de dix années sur l'accompagnement des victimes de la route et de leurs proches. Au-delà de l'écoute des victimes, l'association souhaite désormais s'engager au service d'une démarche de justice restaurative. « On travaille à la création d'une autre association pour toucher d'autres victimes » précise Pierre Lagache.



PODCAST



radiophénix

La Méridienne
3 février 2026

La médiation relationnelle,
une déclinaison de la justice
restaurative



France Inter

Zoom Zoom Zen
11 février 2026

La justice restaurative :
l'apaisement par le dialogue

[ACHETER LE DVD DU FILM](#)

[LOUER LE FILM EN LIGNE](#)

**[VOIR LE FILM SUR
FRANCE.TV](#)**

CONTACTS

Keren Production
pour toute demande de projection
contact@keren-production.fr